



**HAL**  
open science

## En agriculture, s'endetter....?

Didier Aubert, J Pierre Bompard, Bernard Desbrosses, Yves Léon, Gilles Postel-Vinay, P. Rio

► **To cite this version:**

Didier Aubert, J Pierre Bompard, Bernard Desbrosses, Yves Léon, Gilles Postel-Vinay, et al.. En agriculture, s'endetter....?. [Rapport de recherche] INRA Station d'Economie et Sociologie rurales. 1983, 13 p. hal-02403506

**HAL Id: hal-02403506**

<https://hal.science/hal-02403506v1>

Submitted on 10 Dec 2019

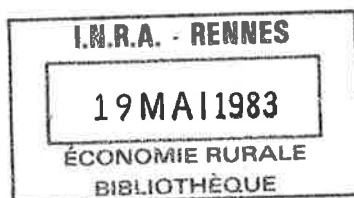
**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

I N R A  
Stations de Montpellier  
Paris  
Rennes



EN AGRICULTURE, S'ENDETTER ...?

D. AUBERT  
J.P. BOMPARD  
B. DESBROSSES  
Y. LEON  
G. POSTEL-VINAY  
P. RIO

## EN AGRICULTURE, S'ENDETTER ?

Les lois d'orientation agricole des années 1960-62 ont marqué une étape importante de la politique agricole. Après la période de reconstruction de l'après guerre, ces lois avançaient l'objectif de "la parité entre l'agriculture et les autres activités économiques". Dans ce but, une politique de modernisation des structures agricoles a été mise en avant.

Les moyens financiers correspondants n'ont été définis que progressivement. La bonification des prêts accordés par le Crédit Agricole Mutuel (CAM) ne semble pas avoir été alors le principal moyen envisagé. Les prêts bonifiés n'avaient d'ailleurs encore qu'une importance réduite; en 1962 le coût de la bonification était seulement de 133 millions. En 1976 il atteignait 3,6 milliards. Cette progression très rapide s'est déroulée à un rythme accéléré: +76 % de 1965 à 1970, + 209 % de 1970 à 1975. Pendant cette quinzaine d'années la bonification des prêts du CAM est devenue la plus importante des aides de l'Etat à l'investissement en agriculture.

C'est dans ce contexte, marqué aussi par le début de la crise, que fut décidée en novembre 1976 une mission interministérielle (Agriculture-Finances). Elle devait étudier l'efficacité des prêts bonifiés du Crédit Agricole.

Nous insérant dans cette mission, nous avons cherché à apprécier le rôle de l'instrument que constitue le crédit bonifié dans l'évolution des structures des exploitations agricoles. Ceci impliquait pour nous de mettre en rapport l'évolution des caractéristiques structurelles de groupes d'exploitations repérés par des types d'endettement et les objectifs de la politique agricole.

Cette démarche suppose un Etat rationnel modifiant précisément l'organisation sociale. Celui-ci est ici étroitement articulé à l'institution qu'il a chargée de distribuer les prêts bonifiés, le Crédit Agricole Mutuel.

Certes, une part des crédits distribués par le CAM (moyen terme escomptable, prêts à court terme) et sa structuration mutualiste assurent à ce dernier une certaine autonomie par rapport à l'Etat. Il constitue bien cependant l'instrument étatique de la distribution du crédit aux agriculteurs, car il détient le monopole des crédits bonifiés qui leur sont destinés et, de fait, le quasi monopole de la distribution du crédit (1). En 1979, le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) indique que 93 % des prêts en cours à long et moyen terme (LMT) des exploitations agricoles proviennent du CAM (2). C'est là une situation relativement récente puisqu'elle s'est mise

---

(1) - Nous négligeons le fait que le CAM n'est pas que la banque des agriculteurs.

(2) - cf. A. Blogowski. La part du Crédit Agricole dans le financement de l'agriculture - Cahiers de statistique agricole. nov.-déc. 1982.

en place depuis la dernière guerre.

Partant du problème ainsi posé nous avons été amenés à insister sur le fait qu'aujourd'hui produire en agriculture c'est s'endetter et s'endetter par le biais incitatif de la bonification. Il s'ensuit que l'analyse détaillée des bénéficiaires de l'endettement est une condition nécessaire à la compréhension du mode de fonctionnement des types d'exploitations agricoles.

A cette affirmation deux raisons. La première, issue d'un raisonnement théorique (1), indique que l'autofinancement a une importance mineure et que le crédit bancaire, indépendant de l'épargne, joue un rôle moteur dans l'expansion de la production. La seconde provient d'un constat de nos études: les exploitations non endettées ne connaissent dans leur ensemble aucun développement de production.

Mais s'endetter n'est pas uniquement s'endetter pour produire. On relèvera aussi un endettement lié à la transmission ou à la constitution de patrimoine, un endettement lié à l'épargne, un endettement enfin pouvant servir à compenser un revenu monétaire trop faible.

Notre démarche présente des limites. Elle isole le crédit des autres aspects de la politique agricole (les prix par exemple) mais aussi de l'intervention du capital agro-alimentaire... Ce faisant elle donne l'impression d'un crédit tout-puissant structurant le champ actuel et le champ futur de la paysannerie. Elle reste muette d'autre part sur le fait que le CAM est une banque qui vit aussi de l'intérêt des crédits qu'elle fournit.

Il nous a paru impossible d'intégrer ces divers éléments dans un système global d'explication - la crise de ce mode d'analyse justifiait, à nos yeux, cette réserve ... Notre objectif a donc été de rendre disponibles des données sociales jusqu'à présent inaccessibles et ceci dans un cadre qui restitue toute son importance à l'accès au crédit dans ses différentes modalités.

Le texte qui suit ne fournira que peu d'éléments chiffrés. Ceux-ci sont présentés dans les publications dont nous donnons la liste en annexe. La période analysée est la décennie 1970-1980, couverte au début et à la fin par deux recensements généraux de l'agriculture. Une enquête par sondage de 1975 nous a servi à distinguer les années d'avant la crise des années ultérieures.

Le cadre d'analyse privilégié sera le département. Ceux qui sont ici étudiés ont été choisis en fonction de leur capacité à représenter des situations différentes: les Côtes du Nord, département de forte intensification (lait, porc); l'Allier, zone de production extensive de viande; le Cantal, département de montagne; la Creuse, département pauvre (2). La départementalisation de l'action du Crédit agricole par le biais des Caisses Régionales impliquait ce choix. Une telle démarche rendait aussi praticable l'appariement entre les données d'endettement auprès du CAM et les données des enquêtes de structure (3).

---

(1) - Cf. J. Denizet. Monnaie et financement dans les années 1980. Paris, Dunod, 1982.

(2) - Le département de l'Oise - grandes cultures - et de la Sarthe - mixte lait et viande - n'ont été étudiés que sur les années 1970-1975.

(3) - Cf. Méthodologie de l'enquête, référence en annexe.

La notion de production que nous utilisons nous est fournie par la statistique agricole: c'est une évaluation potentielle. Il s'agit de la marge brute standard, MBS, indicateur statistique valorisant les variables physiques effectivement enquêtées sur chaque exploitation par une batterie de coefficients mesurant la marge moyenne de chaque activité (1). La MBS se distingue du revenu puisqu'elle est calculée par différence entre la production et les consommations intermédiaires affectables à chaque activité. Elle est cependant très corrélée avec lui. Cette dimension économique potentielle peut différer de la taille effective pour plusieurs raisons: écarts entre résultats individuels et norme moyenne, vieillissement des coefficients (les coefficients de marge sont les coefficients régionaux moyens des années 1972, 1973 et 1974) (2); l'amélioration des rendements est ainsi absente. La MBS est calculée en unités de compte européenne, UCE, valeur 1973 (3).

A) - S'ENDETTER POUR ETRE EXPLOITANT AGRICOLE.

a) - Les exploitations non endettées.

Nous avons signalé la liaison entre l'endettement et le développement de la production. Mais l'endettement concerne inégalement les exploitations agricoles. Au début comme à la fin de la période analysée, le groupe des exploitations non endettées est numériquement important: il est majoritaire en 1970 (4) et représente encore, en 1980, de 30 à 50 % des exploitations.

Ces exploitations disposent de structures faibles, ne connaissent aucun développement et alimentent l'exode rural. Ainsi, l'essentiel des exploitations non endettées en 1970 (80 % environ) se scinde-t-il au cours de la décennie en deux groupes numériquement équivalents. Le premier, dont la dimension économique est la plus petite au départ, disparaît. Le second reste non endetté et sa dimension, faible initialement, régresse.

---

(1) - Cf. La nouvelle classification communautaire des exploitations agricoles, Brochure SCEES - INSEE, 1978.

(2) - Cf. J.P. Girard, M. Prost, Economie Rurale (152) nov.-déc.1982

(3) - Nous avons retenu les classes suivantes:

moins de	2.000 UCE
	2.000 à 5.000 UCE
	5.000 à 12.000 UCE
	12.000 à 25.000 UCE
	plus de 25.000 UCE

(4) - Parmi les départements étudiés, en 1970 les non endettées ne représentent moins de la moitié des exploitations que dans l'Oise (environ 40 %).

Seule une minorité des exploitations non endettées en 1970 accède à l'endettement pendant ces années. Leur dimension économique de départ est nettement supérieure à celle de la moyenne des non endettées. Dans l'Allier et les Côtes du Nord il s'agit surtout d'exploitations reprises par un chef jeune.

La plupart des exploitations non professionnelles (employant moins d'un travailleur à temps complet) est non endettée. Mais les exploitations professionnelles non endettées - dont l'effectif décroît beaucoup sur ces dix ans - continuent de représenter en 1980 près de la moitié de l'ensemble des non endettées (Allier, Côtes du Nord) ou davantage (Cantal, Creuse). Leurs chefs sont rarement retraités ou double-actifs. Si la classe d'âge la plus fréquente est celle des chefs d'exploitation de 55 à 64 ans, de 10 à 15 % de ces exploitations ont des chefs ayant moins de 45 ans. Enfin, parmi ces exploitations professionnelles non endettées, des effectifs toujours significatifs (1) sont de dimension moyenne (5.000 à 12.000 UCE).

On peut ainsi dégager deux composantes à l'intérieur des exploitations non endettées.

La première rassemble des exploitants pour lesquels l'activité agricole est un appoint (retraités, pluriactifs) et qui semblent appelés à disparaître à court terme ou à rester en l'état.

La seconde correspond à des exploitations de dimension plus importante. Le plus souvent elles sont demeurées complètement à l'écart du crédit: parmi les exploitations à encours nul en 1970 et en 1980 bien peu ont réalisé un prêt sur ces dix ans. L'avenir de ces exploitations est très problématique.

D'après nos résultats, sans recours au crédit elles connaîtront peu d'évolutions structurelles dans l'état actuel des choses. Cette situation peut être supportable pour les chefs les plus âgés. Les plus jeunes risquent d'avoir des difficultés à maintenir ces exploitations sur une longue période en en tirant un revenu satisfaisant.

Le devenir de ces deux groupes dépendra largement d'une éventuelle redéfinition des modalités de financement dont ils sont pour l'instant écartés.

#### b) - Des seuils d'endettement.

Etre endettée ne suffit pas pour assurer à une exploitation un développement important de production.

Ainsi la dimension économique des exploitations faiblement endettées en 1980 (encours inférieurs à 30.000 francs, soit environ 30 % des endettées) est-elle proche de celle des exploitations non endettées. Leur pérennité ne semble donc pas plus assurée.

Pour faire partie des exploitations agricoles de demain les seuils d'endettement nécessaire nous paraissent plus élevés. Si l'on classe les exploitations pérennes selon le montant de leurs réalisations LMT cumulées

---

(1) - Un millier dans le Cantal en 1980, 2.600 dans les Côtes du Nord

de 1970 à 1980 (réalisations actualisées en francs 1980), on constate bien que plus le montant de réalisation s'élève, plus s'accroît la dimension économique; mais des seuils apparaissent: ce sont des endettements importants qui assurent un réel développement sur cette période. Le niveau du seuil varie d'ailleurs selon des départements. Il est particulièrement haut dans l'Allier (plus de 500.000 francs 1980 sur dix ans soit un encours de l'ordre de 200.000 F. en 1980), plus faible dans le Cantal (plus de 100.000 F. soit environ 50.000 F. d'encours en 1980); de même dans les Côtes du Nord au delà de 200.000 F. de réalisations (encours d'environ 120.000 F. en 1980) les exploitations connaissent un développement beaucoup plus marqué (1).

Au delà de ces seuils le développement des exploitations s'accélère: celles qui ont réalisé plus de 750.000 F. (F. 1980) sur ces dix ans sont aussi celles qui se développent le plus tout en atteignant des niveaux d'encours élevés (autour de 500.000 F. en 1980).

En deçà, à des degrés divers, la question de la pérennité des exploitations paraît posée. Il ne s'agit pas pourtant - loin s'en faut - d'exploitations de petite dimension. Dans l'Allier, par exemple, un groupe d'un bon millier d'exploitations de dimension économique moyenne en 1970 (13.000 UCE) ne connaît sur la période qu'un développement limité tout en réalisant un montant non négligeable de prêts (de 200 à 500.000 francs 1980 en dix avec un encours de 120.000 F. en 1980).

Ainsi, à côté d'une forte minorité d'exploitations laissées pour compte par le Crédit Agricole, la majorité de celles qui ont accès à l'endettement ont un niveau modéré d'encours. L'endettement - et d'abord l'endettement surbonifié et bonifié - se concentre fortement sur des populations cibles de la politique agricole, celles qui, à ce titre doivent assurer l'essentiel de la production agricole de demain. Ainsi, en 1977, un tiers des agriculteurs endettés disposait de 75 % de l'encours bonifié (2). C'est plus particulièrement ce dernier groupe qu'on va maintenant examiner.

#### B) - S'ENDETTER POUR PRODUIRE.

Présentons ici les groupes d'exploitations bénéficiant des deux instruments clefs de la politique récente de modernisation des exploitations en matière de crédit: le prêt spécial d'élevage, PSE, et le prêt spécial de modernisation, PSM, attribué aux bénéficiaires d'un "plan de développement".

---

(1) - Ces groupes représentent:	% des expl. du département	% des expl. ayant réalisé au moins un prêt de 1970 à 1980.
Allier	14 %	23 %
Cantal	47 %	64 %
Côtes du Nord	34 %	47 %

(2) - Cf. D.Gagey et P. Lenoël, Bilan de l'étude prioritaire sur l'efficacité des prêts bonifiés à l'Agriculture. Bulletin interministériel pour la RCB n° 44, mars 1981.

Le PSE a été mis en place en 1973; il remplaçait et étendait le moyen terme spécial bâtiment d'élevage qui datait de 1967. Le PSM, d'origine communautaire, a été appliqué en France à partir de 1974.

Le développement de ces deux prêts fortement bonifiés a progressivement réduit le rôle des prêts MTO (moyen terme ordinaire bonifié) qui couvraient antérieurement les divers besoins d'investissement des exploitations agricoles (1).

a) - Les PSE.

Ils ont été distribués à des exploitations de grande dimension économique. Celles-ci ont, pour la plupart d'entre elles, accru leur potentiel de production plus que les autres exploitations endettées. Seul le département du Cantal fait exception: là, hormis les exploitations laitières du sud du département (Châtaigneraie, Planèze de St Flour) qui rentrent dans le cas général, l'évolution de la dimension économique des exploitations endettées est comparable qu'elles aient ou non bénéficié de PSE.

L'analyse des bénéficiaires de ce type de prêt est par ailleurs un excellent indicateur du choix, ou de l'absence de choix, du système de production dominant à l'intérieur d'un département. Ainsi dans les Côtes du Nord la majorité des PSE a été réservée à la production porcine pendant les années 70. Celle-ci ne concerne pourtant qu'une population peu importante, les producteurs de lait étant, de loin, les plus nombreux dans ce département. Alors que les éleveurs de porcs ont presque systématiquement bénéficié de financements surbonifiés, seule une petite partie des producteurs de lait y a eu accès.

A l'inverse dans d'autres départements, ou bien la part du crédit qui a été affecté aux producteurs de porcs reste très faible ou bien seul un très petit nombre d'exploitants en ont bénéficié de sorte que les crédits ont eu peu d'effet d'entraînement sur ce type d'élevage.

b) - Les PSM.

Les prêts spéciaux de modernisation ont connu un démarrage lent mais à partir de 1979 le montant de réalisations annuelles en PSM dépasse celui des PSE (2). De condition d'accès beaucoup plus strictes que ces derniers, les prêts spéciaux de modernisation ne touchent qu'un groupe d'exploitations plus restreint. Ce groupe est ainsi désigné comme devant être le noyau central des agriculteurs productifs.

Les exploitations bénéficiant de ces prêts sont toujours de dimension potentielle nettement supérieure à celle de la moyenne des exploitations endettées d'un département. Seul parmi les départements étudiés les Côtes du Nord se signalent par la distribution de PSM à des exploitations de dimension économique inférieure à celle des bénéficiaires de PSE.

- 
- (1) - On rencontre par ailleurs des exploitations peu endettées qui utilisent le moyen terme escomptable (sur ressources monétaires du CAM) pour des objets limités (tracteurs principalement). Ce prêt non bonifié fut longtemps d'un taux avantageux proche de celui du MTO.
- (2) - Au 31 décembre 1979, environ 14.000 exploitations seulement avaient bénéficié de PSM, alors qu'à la même date, les PSE avaient été distribués à quelque 150.000 éleveurs.



L'effet de ces prêts sur le développement de la production est variable selon les départements: forte croissance dans les Côtes du Nord, légère augmentation dans la Creuse et le Cantal. Dans ce dernier département, les exploitations des zones laitières déjà mentionnées à propos des PSE connaissent un développement économique plus marqué. Dans l'Allier par contre il y a quasi stagnation des bénéficiaires de PSM.

Signalons cependant que pour le département de l'Allier la tendance moyenne observée recouvre des situations assez hétérogènes. A côté d'exploitations bénéficiaires de PSM qui se développent, il en est d'autres, et ce principalement parmi les producteurs de viande, qui connaissent une crise profonde, matérialisée notamment par un destockage important en cheptel. Nous trouvons donc ici des "PSM de crise" parfois attribués à des exploitations en situation critique dans certains départements.

Plus encore que les exploitations ayant réalisé des PSE, les bénéficiaires de PSM se caractérisent par une spécialisation très marquée des orientations de production.

Leur endettement, fortement bonifié est toujours élevé. Le coût de ces transformations est donc important.

### C) - S'ENDETTER POUR UN PATRIMOINE OUTIL DE TRAVAIL.

#### a) - Le foncier.

La terre est ambivalente. Elle est à la fois un outil de travail nécessaire et un objet de valorisation patrimoniale. C'est à ce titre que nous l'avons isolée du paragraphe précédent.

Les prêts fonciers datent dans leur principe actuel des années 1963-1965. Les réformes ultérieures n'ont pas fondamentalement changé l'objectif de la politique agricole: permettre l'accession à la propriété aux exploitations présentant des garanties d'avenir.

L'analyse des bénéficiaires de prêts fonciers fait apparaître que, parmi les exploitations qui achètent des terres, ce sont celles dont la dimension économique est importante qui ont recours à ce financement. Leur taille au départ et son accroissement sur la période sont en règle générale supérieurs à la moyenne.

Peu de cas s'écartent de cette règle. Cependant dans le Cantal pendant la seconde moitié des années 1970 les exploitations qui réalisent des prêts fonciers ont de petites structures et se développent peu.

D'autre part l'endettement en foncier n'entre pas en concurrence avec l'endettement pour les autres investissements. On constate en effet que les exploitations qui ont obtenu des prêts fonciers ont un endettement correspondant à d'autres investissements d'un montant au moins égal à celui des exploitations comparables n'ayant pas emprunté en foncier.

La seule exception notable apparaît dans l'Allier au début des années 1970: dans ce département où domine un système extensif de production de viande, il s'agit alors d'opérations portant sur des surfaces importantes entraînant des endettements fonciers très élevés.

b) - La reprise.

Aidée financièrement depuis la Libération, la reprise d'exploitation est aussi une opération mixte: elle porte sur l'outil de travail et a un aspect patrimonial. Sans rentrer dans le détail de la forme des reprises (GAEC, sociétés de fait père-fils...) nous avons isolé les exploitations connaissant un remplacement de chef par un jeune.

Dans l'Allier, les Côtes du Nord, l'Oise, la Sarthe (1), la grande majorité des jeunes qui s'installent à temps plein ont recours au financement surbonifié spécifique aux jeunes agriculteurs: pour beaucoup de ces exploitations le recours à ce type de prêts marque leur accès à l'endettement et se traduit très rapidement par un niveau d'encours élevé.

Dans le Cantal et plus encore dans la Creuse un groupe significatif de jeunes nouvellement installés n'a pas recours (ou accès) aux prêts Jeune Agriculteur. En Creuse la proportion de ce type d'installation se réduit dans la seconde moitié des années 1970. Mais on observe encore alors dans ce département des jeunes s'installant sur de petites exploitations et recourant d'une manière très limitée au crédit. Dans ce cas l'accroissement de dimension économique est moindre que celui des exploitations ayant réalisé des prêts d'installation.

Les exploitations bénéficiaires de prêts Jeune Agriculteur disposent au départ d'une production potentielle supérieure à la moyenne des exploitations endettées. Elles atteignent un niveau d'endettement élevé et participent activement au développement de la production ainsi qu'à la spécialisation, surtout lorsque le département est engagé dans un changement profond de systèmes de production (cas des Côtes du Nord). Les installations liées à ce type de prêt correspondent à un renouvellement des exploitations sur une base relativement étroite. Ces installations représentent annuellement environ 1 % des exploitations alors que le nombre d'exploitations diminue beaucoup plus rapidement.

La faiblesse de ce renouvellement risque encore de s'accroître dans les années qui viennent, les personnes de 50 à 60 ans étant beaucoup plus nombreuses dans la population agricole que celles de 25 à 35 ans. Ce phénomène ajouté aux difficultés que peuvent rencontrer les jeunes pour s'installer ne va-t-il pas provoquer une véritable désertification de certaines régions ? Des signes d'inquiétude apparaissent à ce sujet en particulier dans le département de l'Allier.

Quand une exploitation connaît un changement de chef au profit d'un jeune, celui-ci, s'il s'installe dans la seconde moitié des années 1970, dispose au départ d'une dimension économique plus grande que celui qui s'est installé en début de période. Il y a sur ces dix années un relèvement sensible des seuils d'installation.

Enfin partout le coût de l'installation s'est accru dans des proportions supérieures à la hausse des prix, et pose le problème de l'adaptation des financements affectés à cet objet.

---

(1) - Ces deux derniers départements rappelons-le n'ont été étudiés que sur la période 1970-1975.

c) - Épargne et endettement - le cas de l'Allier et des Côtes du Nord.(1)

Élément patrimonial par excellence, l'épargne est plus forte chez les exploitations endettées (2). Son niveau est plus élevé dans l'Allier que dans les Côtes du Nord (où l'on note par contre l'importance des dépôts à vue).

Elle s'accroît avec la dimension économique des exploitations, ce qui n'est pas surprenant. Elle augmente aussi avec leur endettement, ce qui tendrait à confirmer qu'il y a disjonction entre épargne et investissement.

Coexistent ainsi, pour les exploitations ayant des encours élevés, de forts niveaux d'endettement bonifiés et une épargne longue. Ces résultats moyens sont à nuancer pour les exploitations connaissant dans les dernières années une situation de crise. Ces dernières ont un niveau d'épargne inférieur à la moyenne des exploitations du département alors que leur dimension est deux fois plus grande.

D) - S'ENDETTER POUR VIVRE ET CONTINUER A PRODUIRE.

Nous ne traiterons pas la question du surendettement si l'on entend par là des exploitations pouvant être suréquipées.

En présentant les exploitations ayant des retards de paiement d'annuité auprès du CAM nous chercherons à localiser les difficultés liées à l'endettement qui se sont multipliées à la fin des années 70.

Puis nous isolerons les groupes qui ont réalisé des prêts que l'on peut appréhender comme ayant pour fonction principale, officiellement ou non, d'aider à dégager un revenu monétaire (les prêts calamités, les prêts de consolidation, les dettes à plus de six mois auprès des coopératives ...). Certaines de ces formes d'endettement - que l'on peut désigner comme un endettement de crise - se développent dans les dernières années examinées.

a) - Les retards de paiement d'annuités auprès du CAM.

Si un département comme le Cantal ignore cette situation, on la rencontre plus ou moins fréquemment ailleurs. Dans les Côtes du Nord environ 10 % des endettés en 1980 sont en retard pour le paiement de leurs annuités auprès du CAM. Les exploitations touchées sont de bonne dimension. Ainsi, dans ce dernier département, elles ont une dimension économique moyenne de 18.000 UCE contre 14.000 UCE pour les exploitations endettées et 10.000 UCE pour l'ensemble des exploitations du département.

---

(1) - Ces données sur les avoirs financiers des exploitations auprès du CAM n'ont été relevées que dans ces deux départements.

(2) - Une étude précédente analysant l'endettement des exploitations agricoles dans l'Ille et Vilaine en 1967 concluait à une épargne plus forte pour les agriculteurs non endettés. Cf. LEON (Y.) RAINELLI (P.) Les avoirs financiers des agriculteurs d'Ille et Vilaine. Bulletin de Conjoncture Régionale - Région de Bretagne, IV, 1975.

Mais cette situation moyenne recouvre une réelle dispersion. Ainsi dans la Creuse et les Côtes du Nord près de la moitié des exploitations ayant des retards d'annuité en 1980 auprès du CAM sont de dimension petite et moyenne (classes de MBS < 12.000 UCE) et ont un endettement faible ou modéré (encours la plupart du temps nettement inférieur à 200.000 F. en 1980). On voit ainsi apparaître deux types de situation de crise: certaines exploitations importantes fortement endettées mais aussi des exploitations de moindre dimension.

b) - Les bénéficiaires de prêts calamités sur la période 1976-1979.

Parmi les exploitations endettées des groupes non négligeables n'ont pas eu recours à ce type de prêt (38 % dans les Côtes du Nord, 55 % dans la Creuse pour prendre les deux cas extrêmes). Les exploitations qui ont réalisé des prêts calamités sont toujours de dimension économique supérieure à celle de la moyenne des exploitations ayant réalisé au moins un prêt sur la même période à l'exception de prêts calamités.

c) - Les prêts de consolidation. (1)

Ces prêts ont été mis en place à l'occasion de la multiplication des cas difficiles en France. Nous n'avons analysé - dans le seul département des Côtes du Nord - que les bénéficiaires des premières mesures de consolidation. Il s'agit exclusivement d'exploitations de grande dimension (22.000 UCE en moyenne) et dont l'encours est nettement plus élevé que celui de la moyenne des endettées (400.000 F. environ contre 140.000 en 1980).

d) - Les dettes de plus de six mois auprès des coopératives.

Dans un petit nombre de cas (moins de 10 % des endettés) les coopératives se substituent au CAM pour prêter de l'argent au delà du simple "crédit de culture". Nous saisissons cette situation par la présence de dettes de plus de six mois auprès des coopératives, là encore dans le seul département des Côtes du Nord. Il s'agit aussi d'exploitations de grande dimension (25.000 UCE) fortement endettées.

e) - Les exploitations qui cumulent les indicateurs de difficultés -  
Le cas des Côtes du Nord.

Les différents indicateurs de crise liés à l'endettement, dont on vient de présenter les principaux, recourent pour une bonne part les mêmes populations. Examinons en particulier deux groupes qui cumulent deux de ces indicateurs. Le premier est composé d'exploitations ayant à la fois des retards d'annuités auprès du CAM et des dettes de plus de six mois auprès des coopératives. Les exploitations du second groupe ajoutent

---

(1) - Les mesures de consolidation qu'on étudie sont antérieures à la procédure d'aide aux agriculteurs en difficultés.

à des dettes de plus de six mois auprès des coopératives une utilisation à plus de 80 % de l'ouverture de crédit en compte courant. Dans les deux cas il s'agit d'exploitations de grande dimension et d'endettement élevé. Dans le second cas les exploitations se concentrent dans les activités hors-sol.

f) - Dimension économique et revenu agricole.

On constate ainsi que les exploitations saisies par des critères de difficultés liées à l'endettement se caractérisent dans leur ensemble par des dimensions économiques et des encours élevés. On observe par ailleurs que le revenu des exploitations a tendance à s'accroître avec la dimension économique. Aussi les indications qui précèdent ne doivent-elles pas masquer que les principales difficultés pour vivre en agriculture sont le fait des petites exploitations professionnelles. Même si l'endettement de ces dernières est en général faible, leur produit peu important ne permet pas de dégager un revenu monétaire décent. C'est ce revenu bas qui est alors grevé par le remboursement d'annuités. Ces exploitations ont peu de chance de survivre à leur chef actuel. Dans les situations de dimension économique moyenne par contre ce n'est que quand l'endettement est élevé que le remboursement des annuités rend difficile le fonctionnement monétaire des exploitations. Ce cas se rencontre de manière plus marquée parmi les populations aidées de la politique agricole (PSM, JA). (1)

---

(1) - Cf. bibliographie les divers travaux réalisés dans notre équipe sur les relations entre l'endettement et le revenu (échantillons RICA, bénéficiaires de la DJA et de PSM dans l'Allier et dans la Creuse).

## C O N C L U S I O N

La période au cours de laquelle nous avons étudié les phénomènes d'endettement est marquée par le très fort développement des instruments de crédit mis en place de manière cumulative depuis les lois d'orientation. Pour l'essentiel, ceux-ci n'ont pas été modifiés depuis l'apparition de la crise du revenu (1).

La première conclusion qu'on peut tirer de nos études est qu'il existe une forte adéquation entre les objectifs de politique agricole et la distribution des crédits aux exploitations: accroissement de la production potentielle des exploitations bénéficiaires de prêts de "modernisation" (PSE, PSM), renforcement d'un groupe de plus en plus restreint d'exploitations à forte capacité de production, distribution des prêts fonciers principalement dans ce dernier groupe... Le développement important de la production potentielle se fait autour de quelques pôles de productions spécialisées, l'installation des jeunes s'inscrivant dans ce mouvement. On enregistre simultanément une régression des effectifs des exploitations orientées dans les systèmes de production fortement diversifiés.

Ces phénomènes sont d'autant plus significatifs que les objectifs de développement de production apparaissent clairement dans les départements étudiés.

Constater cette adéquation globale entre les objectifs d'une politique et la distribution du crédit ne doit pas amener à ignorer des zones d'indétermination. Ainsi dans un département de montagne comme le Cantal les exploitations réalisant des PSE, tout en étant de plus grande dimension que les autres exploitations endettées, ne connaissent aucune évolution structurelle au cours de la décennie étudiée. Il en va de même, on l'a vu, des producteurs de viande bovine bénéficiaires de PSM dans l'Allier; de même encore certains bénéficiaires de prêts fonciers dans la Sarthe et le Cantal, nouveaux installés succédant, en fin de période à des exploitations pas ou peu endettées dans le Cantal, etc ...

Dans ce cadre général, quelles sont les modifications apparues depuis que la crise frappe le revenu agricole ? Les données que nous

---

(1) - Les réformes entreprises après 1978 ont veillé à éliminer de l'accès à une forte bonification, les exploitations qui pouvaient s'en passer (cf. réforme foncière, réforme des prêts calamités ...)

possédons nous permettent de cerner les effets possibles de la crise sur la production. Selon les départements étudiés, les résultats sont différents. Dans un département comme les Côtes du Nord fortement engagé dans un processus d'accroissement de la production, on n'enregistre aucun infléchissement du rythme de progression. Par contre dans nos autres départements, caractérisés par des systèmes de production plus extensifs, il y a généralement ralentissement du rythme d'accroissement de la production potentielle.

Dans ce climat de crise, on enregistre des dérapages: endettement de production dans des secteurs jugés jusqu'à présent comme excédentaires (le lait) (1), endettement ayant pour principale fonction de couvrir des revenus monétaires insuffisants. Ces glissements peuvent trouver bien des explications: intérêt de l'institution bancaire à prêter aux agriculteurs avec garantie de l'Etat (par ex. les prêts calamités), absence de planification en matière de production agricole, intérêt corporatiste de certains groupes d'agriculteurs, possibilité de détournement de la vocation des PSM, concurrence et donc non transparence dans le système de fourniture des crédits aux agriculteurs (CAM - coopératives).

L'accroissement de production qu'a connu l'agriculture pendant les 10 dernières années s'est déroulé dans une situation d'inégalité permanente quant à la distribution du crédit: un petit nombre d'exploitations concentre un pourcentage élevé de l'encours (2) Elles appartiennent le plus souvent aux classes de grande dimension économique. Si aujourd'hui on rencontre parmi ces exploitations à fort potentiel de production des groupes d'exploitations en difficulté, c'est principalement parmi les exploitations professionnelles non endettées ou peu endettées que se localisent sur des dimensions économiques faibles les exploitations ayant les revenus les plus bas et celles qui disparaîtront.

---

(1) - En ce sens on pourrait parler socialement de surendettement.

(2) - Ainsi par exemple dans les Côtes du Nord les 10 % les plus endettées en 1980, soit 6,4 % des exploitations, concentrent 38 % de l'encours LMT et 16 % de la MBS départementale.

## LISTE DES PUBLICATIONS

- 1 - AUBERT D., BOMPARD J.P., DESBROSSES B., GUERRIER Ch., LEON Y.,  
POSTEL-VINAY G., RIO P.: Enquêtes sur la distribution du crédit aux  
agriculteurs.  
Documents de travail INRA: Côtes du Nord - Sarthe, Oise (1970-1975)  
Octobre 1978. Côtes du Nord - Creuse- Allier - Cantal (1970-1975-1980)  
Septembre 1982.
- 2 - AUBERT D., BOMPARD J.P., POSTEL-VINAY G. L'accès au crédit et le rôle  
du crédit dans les exploitations. In: Orientation de l'élevage bovin  
français et son intégration à l'économie agro-alimentaire. Supplément  
au Bulletin Technique du CRZV de Theix 1980. Editions SEI-CNRA Versailles  
pp. 85-94.
- 3 - AUBERT D., BOMPARD J.P., LEON Y., POSTEL-VINAY G.: Enquêtes sur la  
distribution du crédit aux agriculteurs de trois départements (Côtes du  
Nord, Oise et Sarthe) (mai-juin 1980), Cahiers de statistique agricole  
du SCEES, n° 3/6.
- 4 - BOMPARD J.P., GIRARD J.P., POSTEL-VINAY G.: Le crédit, les agriculteurs  
et la crise (1980), Economie rurale, n° 139.
- 5 - AUBERT D., BOMPARD J.P., DESBROSSES B., POSTEL-VINAY G., RIO P.: Le  
crédit dans une situation de crise, documents de travail INRA: Les  
bénéficiaires de plans de développement dans l'Allier (septembre 1981),  
dans la Creuse (mars 1982); Les bénéficiaires de la dotation jeunes  
agriculteurs dans l'Allier (septembre 1981), dans la Creuse (janvier 1982).
- 6 - AUBERT D., BOMPARD J.P., DESBROSSES B., POSTEL-VINAY G., RIO P.  
Endettement, développement et crise: tentative d'approche du cas de  
la production laitière. In: La production laitière française,  
évolution récente et perspectives. Ed. INRA publ., Route de St Cyr,  
78000 Versailles, mars 1982, pp. 105-116.
- 7 - AUBERT D., BOMPARD J.P., MAAMOUN M., POSTEL-VINAY G., RIO P.  
Endettement et revenu: un traitement du RICA dans le département des  
Côtes du Nord en 1980, document de travail INRA, Septembre 1982.
- 8 - AUBERT D., BOMPARD J.P., MAAMOUN M., POSTEL-VINAY G., RIO P.:  
L'enquête foncière 1980 pour le département des Côtes du Nord; l'endet-  
tement foncier auprès du Crédit Agricole, document de travail  
Décembre 1982.
- 9 - BLOGOWSKI A., BOMPARD J.P., GIRARD J.P., POSTEL-VINAY G.  
Endettement et revenu disponible des exploitations agricoles, Economie  
et Statistique, INSEE, n° 151, janvier 1983, pp. 13-22.